

## Déclaration SNU préalable : **CE du 26 février 2015**

Monsieur le Président,

Lors du CE du 23 et 24 septembre 2014 nous vous avons interpellé sur les difficultés de mise en place des nouveaux sites (Belle de Mai, Nice Berlioz, Toulon la Rode...). Depuis la situation est loin de s'être améliorée...

Nous constatons dans le réseau une montée grandissante des incivilités et agressions dans les accueils de Pôle Emploi. Sur le seul mois de février, nous avons recensé plus de 5 agressions graves pour Marseille uniquement :

- Marseille Château Gombert menace à l'arme blanche d'un agent Pôle Emploi et d'un agent Mission Locale dans le centre social de Saint Just Corot pendant une permanence, le 02 février,
- Marseille Baille, injures et menace d'un demandeur d'emploi pendant plus d'une heure et évacuation de l'individu par les forces de l'ordre, le 03 février,
- Marseille Saint Gabriel, 3 agressions verbales violentes en moins d'une ½ journée seulement, le 16 février,

Et la liste est loin d'être exhaustive...

Les agents ont un sentiment d'insécurité d'autant plus accentué dans les sites à taille inhumaine, que vous ne cessez de déployer. Dans ces sites, les agents situés à l'accueil sont souvent isolés du reste du collectif, ceci en lien avec la superficie des locaux et leur configuration (plusieurs étages, portes coupe-feu, longs couloirs...)

Nous ne reviendrons pas sur les nouveaux sites où passé le délai d'installation (environ 6 mois), il apparaît rapidement la nécessité de procéder à des réaménagements des surfaces (réagencement de l'accueil, pose de portes complémentaires, bloc d'insonorisation, recloisonnement, demande d'armoires...).

Mais ajoutons à cela les vagues successives d'expérimentations et de déploiement de nouveaux outils de travail et de changement d'organisation à marche forcée... Les agents n'ont plus le temps de s'approprier et d'échanger sur leur métier. Les contradictions entre les ambitions affichées et la réalisation (ou la mise en place) sont légions :

- Comment peut-on parler de management de proximité dans un site de plus de 150 agents ?
- Que pensez d'une expérimentation démontrée sans plus-value mais déployée dans le réseau ?

- Comment comprendre la démarche de l'établissement qui prônait la personnalisation du conseil par l'outil « mail.net » en CE et qui aujourd'hui, après quelques mois de déploiement, propose des lettres types pour répondre aux demandes qui portent majoritairement sur l'indemnisation ?
- Comment identifier un fonctionnement des circuits internes lorsque suite à l'accompagnement des agences une procédure est mise en place et dans les 6 mois qui suivent est remise en question par l'arrivée du Conseiller Dédié ?

Si faire et défaire, c'est toujours travailler, Pôle Emploi n'a certainement pas fini sa tâche et aura encore de belle année devant lui ! Ne devrait-on pas concentrer nos forces sur nos métiers et nos compétences au service des usagers.

Pour le SNU, il appartient désormais à l'établissement et notamment à la Direction Générale de prendre en considération les données actuelles du chômage (en pleine explosion), et de cesser de croire que Pôle Emploi n'est qu'un vaste laboratoire. Nous craignons que la stratégie de la DG de démantèlement de l'organisme passe par la perte de sens du travail de ses salariés.

Nous demandons à ce que la direction fixe des priorités lisibles et que PACA cesse de se comporter comme un premier de classe en se portant volontaire pour toutes les lubies de la DG.

Vous n'avez pas le droit dans un contexte déjà particulièrement difficile d'ajouter une pression et une charge mentale sur les salariés qui tentent au quotidien d'assurer au mieux leur mission de service public.

Aujourd'hui, il est clair que la fusion est un échec. Nous demandons à la Direction de sortir de son dogme fusionnel et de regarder la situation telle qu'elle est réellement en se fixant des priorités et des objectifs clairement identifiés et stables.

Dans le marasme de la classification, les agents ont besoin de lisibilité quant à la façon d'aborder leur rôle dans l'institution et la mission qui leur est confiée. Nous demandons un peu de clairvoyance de votre part pour que les RPS ne soient pas le nouveau taux à surveiller lors des prochains EPA...

Prenez vos responsabilités et engagez d'urgence une négociation avec les organisations syndicales pour traiter de tous ces problèmes.

Marseille le 26 février 2015

**Le SNU-FSU Pôle Emploi PACA**

